



# Tentative d'agression sur un Surveillant

Samedi 25 mai 2019 un détenu de la Maison d'Arrêt de Carcassonne a tenté d'agresser à l'aide d'une fourchette le Surveillant d'étage lors de la distribution du repas.

Grace à l'intervention de l'auxiliaire qui s'est interposé, en repoussant le détenu ; le renfort du gradé et des collègues, le détenu a été maîtrisé puis conduit au quartier disciplinaire.

Le pire a pu donc être évité, mais jusqu'à quand ?

Car dans un contexte de surpopulation pénale, de surencombrement, cette cellule était occupée par 4 détenus.

Le SPS apporte son soutien à notre collègue et l'invite à déposer plainte et se constituer partie civile : la protection statutaire doit être activée !

Le SPS demande le transfert de cet agresseur présumé vers un autre établissement après qu'il ait effectué sa peine au quartier disciplinaire.

Le SPS déplore cet incident, et ne peut que constater la situation catastrophique dans laquelle se trouve l'établissement : les conditions de travail sont exécrables et indignes !

La MA de Carcassonne subit un taux inadmissible d'occupation de plus de 220%, c'est à se demander ce que fait notre Administration !

La Maison d'Arrêt est pourvue de 55 cellules dont 1 en travaux pour un effectif de 63 places.

Nous avons actuellement 140 pensionnaires, plus 1 semi-libre avec 25 matelas au sol !

Afin d'éviter qu'un autre incident de ce type (ou plus grave encore) ne survienne ; le SPS demande sans plus tarder que la DI mette en œuvre un désencombrement de l'établissement.

***LE Syndicat 100% Surveillants !***

Le 26 Mai 2019

Le Bureau Local SPS-CARCASSONNE :  
Jean-Pierre LIMAROLA